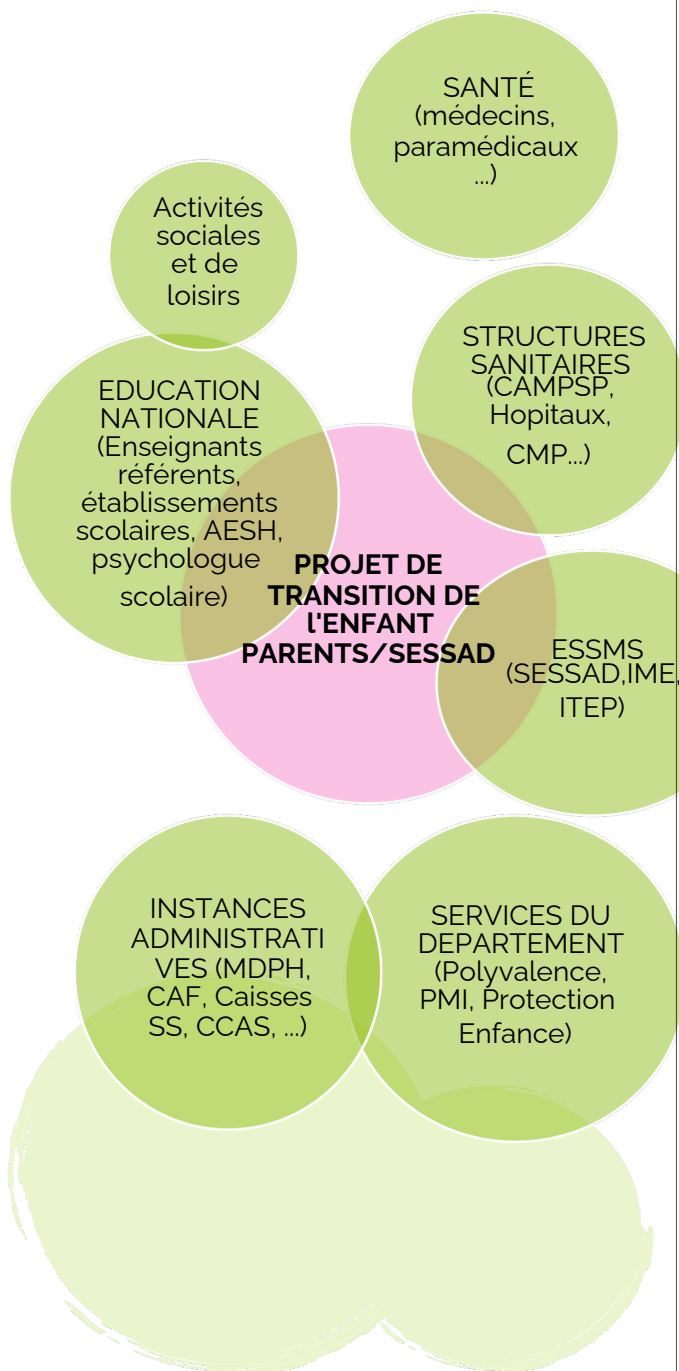




Pour tous renseignements complémentaires,
ou pour prendre un rendez-vous, vous
pouvez nous contacter du lundi au vendredi

de 8h30 à 17h00

OLIVIA ROUGNY, Référente de Parcours



8, Av. de l'Europe Unie
07000 PRIVAS



Téléphone : 04 75 66 05 46



Mail : olivia.rougny@adapei07.fr

Le SESSAD Polyvalent de Privas est géré par
l'Adapei 07



Dispositif de Coordination de Parcours Enfants en liste d'attente



adapei 07

SESSAD POLYVALENT DE PRIVAS

FONCTIONNEMENT

Après notification de la MDPH, les parents sont invités à inscrire leur enfant en liste d'attente au cours d'un rendez-vous dans le service. Le SESSAD peut alors proposer un accompagnement dans l'attente d'une admission.

PUBLIC

Les enfants orientés vers le SESSAD de PRIVAS par la MDPH, inscrits en liste d'attente, et dont les parents sollicitent un accompagnement en lien avec le handicap de leur enfant.

MISSIONS

DANS L'ATTENTE D'UNE ADMISSION AU SESSAD

- Soutenir les parents dans leurs démarches au plus près des besoins de l'enfant ,
- Co-construire un Projet de Transition,
- Œuvrer à la mise en place de réponses adaptées (de soins et/ou de scolarisation) aux besoins de l'enfant,
- Coordonner les différents acteurs autour du Projet de Transition de l'enfant

COMMENT BÉNÉFICIER DE CET ACCOMPAGNEMENT?

- Sur proposition du SESSAD ou sur sollicitation des parents,
- Après signature d'un « Projet de transition » précisant les attentes de la famille en lien avec les besoins de l'enfant dans son parcours en milieu scolaire ordinaire.

ÉQUIPE

- Référente de Parcours
- Chef de Service
- Médecin

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

DANS UN SOUCI CONSTANT DE LEVER LES OBSTACLES PERSONNELS, LOGISTIQUES OU ADMINISTRATIFS

- 1) Evaluation des besoins de l'enfant et recueil des attentes de la famille
- 2) Co-construction d'un Projet de Transition (parents / SESSAD), révisable et ajustable à tout moment
- 3) Avec l'accord des parents, mise en lien des professionnels concernés par les besoins de l'enfant et les attentes exprimées dans la perspective d'un suivi et d'une coordination des intervenants et des actions
- 4) Accompagnement des familles dans les démarches administratives (scolarisation, MDPH, santé, loisirs, vie familiale, ...)
- 5) Soutien tout au long du Projet de transition (accompagnement physique si besoin)
- 6) L'accompagnement proposé repose sur le principe d'une information partagée entre les professionnels permettant de faciliter la coordination en faveur du Projet de Transition de l'enfant